



Durée : 5 jours soit 35 heures soit en distanciel, soit en présentiel



Effectif : 2 à 10 personnes maximum



Public concerné :

Cette formation est ouverte à tous les publics ;
Que vous soyez DPO, chef d'entreprise, juriste ou amateur de la protection des données personnelles, cette formation est faite pour vous !



Suivi et Evaluation :

Feuille d'émargement à signer par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
Délivrance d'une attestation de formation individuelle



Prérequis

Aucun pré-requis juridique n'est requis pour suivre cette formation



Tarif : à partir de 1500 Euros HT

Modalités et délais d'accès :

Cette formation est en présentiel.



Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter au minimum 30 jours avant le début de la formation au 06 63 82 09 73 ou à l'adresse mail suivante: commercial@evoa-formation.fr

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation vous sera envoyée par mail 7 jours avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Notre organisme tente de donner à tous, les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Catherine DUTERTRE au 06 63 82 09 73 ou par mail à catherine@evoa-formation.fr

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectif de fournir aux personnes désirant faire de la protection des données personnelles leur métier, les attendus de connaissances des personnes en tant que DPO

A l'issue de la formation, le participant est en capacité de :

- Comprendre les enjeux de la protection des données et le cadre de la réglementation
- Connaître les principes du RGPD et se les approprier dans un contexte professionnel, de diagnostic, de conseil, de DPO et de formation
- Mettre en œuvre les outils de conformité RGPD dans sons entreprise ou chez un tiers client
- Conseiller les Responsables de Traitement sur la conduite et la gestion des études d'impacts sur la vie privée PIA (EIVP)
- Connaître les outils de suivi de la conformité
- Conseiller les Responsables de Traitement sur les principaux moyens de sécurisation de données personnelles

Organisation de la formation

JOUR 1-2-3

- Ces premières journées permettent de présenter le cadre général d'application du règlement sur la protection des données, son champ d'application, le cadre législatif dans lequel il s'inscrit. Une grande partie de la formation sera consacrée à la présentation des grands principes du RGPD, véritables fondements de la protection des données personnelles.
- Nous définirons également les responsabilités respectives et conjointes du responsable de traitement et du sous-traitant.
- Nous nous intéresserons au rôle et au profil du DPO, aux obligations du Responsable de Traitement et aux conditions dans lesquelles une entité doit nommer son DPO, le cas échéant
- Deux cas pratiques seront proposés chaque jour au cours de cette première partie de formation, dont une mise en situation d'interview de responsable de service

JOUR 4 et 5

- Au cours de cette seconde phase, nous rentrerons dans la mission du DPO : audit, démarches de mise en conformité, mesure des écarts de conformité, élaboration des registres et rédaction de la documentation
- Nous aborderons en revue la gestion des demandes d'exercice de droits, le rôle d'animation et de sensibilisation ainsi que la mission de maintien d'une conformité continue.
- Nous passerons en revue la composition et le fonctionnement des autorités de contrôle nationales. Nous zoomerons sur les compétences de la CNIL, autorité de contrôle en France ainsi que les sanctions encourues.

- Enfin, nous travaillerons sur la définition et surtout la réalisation d'analyses d'impact (EIVP, AIPD)
- Deux cas pratiques seront proposés : une simulation de mission d'un DPO et une revue d'une étude d'impact sur la vis privée

Moyens et méthodes pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéoprojecteur pour la diffusion du support de présentation
- En amont de la formation, les supports de formation de chaque journée seront adressés par email aux participants
- D'autres documents support aux études de cas notamment, seront distribués au format papier pendant la formation

Les + de la formation :

- Formateur certifié DPO par BUREAU VERITAS ;
- Nos formateurs ont une activité complémentaire d'audit, de conseil en RGPD et de DPO externe qui apporte une maîtrise terrain du sujet qu'ils enseignent lors des formations.
- Par ailleurs, nous nous assurons que nos formateurs aient une bonne connaissance de l'entreprise au sens large
-

Le lieu est aménagé pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes à mobilité réduite.

<https://www.capemploi-72.com>

Toute variante souhaitée doit faire l'objet d'un programme sur mesure. La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Nous contacter

06.63.82.09.73 - 02.43.80.81.52
commercial@evoa-formation.fr